

REALISEZ UN ITINERAIRE EDUCATIF dans les Monts d'Ardèche



LES COUPS DE POUSSE EDUCATIFS DU PARC 2021/2022

Le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche s'étend sur 228 000 ha entre Ardèche et Haute-Loire. Classé à l'UNESCO au titre du label mondial Géoparc avec plus de 50 sites volcaniques, c'est un territoire rural à l'extraordinaire diversité paysagère, agricole et patrimoniale qui témoigne d'une alliance de longue date entre les êtres humains et la Nature. Articulées autour de missions thématiques, les actions du Parc veillent à préserver cet équilibre fragile tout en accompagnant le développement du territoire et en pensant les transformations de demain à l'aune de la transition écologique, énergétique, sociale, ...

Le projet d'éducation au territoire du Parc a pour objectif d'accompagner les jeunes dans le cadre scolaire et extra-scolaire à prendre conscience du territoire sur lequel ils vivent et dont ils sont acteurs, et à mieux comprendre les grands enjeux écologiques et sociétaux qui s'y jouent. L'urgence écologique et climatique a été inscrite en 2019 dans la loi française. La crise sanitaire et sociale mondiale due à la covid19 a exacerbé la conscience de l'équilibre fragile qui régit nos relations aux autres espèces vivantes et à notre planète pour que celle-ci reste viable. Si ces transformations nécessitent un engagement fort à des échelles territoriales supérieures, chacun peut néanmoins agir localement pour penser et construire le monde de demain. Alors, à vos imaginaires !

4 grandes thématiques représentatives de l'action du Parc sur les Monts d'Ardèche sont proposées comme cadre d'élaboration de projets éducatifs. Cette année, **un nouveau Coup de pousse « Chez nous, on agit pour la planète »** propose aux classes de s'investir concrètement dans la Transition.

POURQUOI CET APPEL A PROJETS ?

Ce dispositif est un outil de **soutien et d'accompagnement** pour les établissements accueillant des enfants des Monts d'Ardèche afin de les aider à la mise en œuvre de projets d'éducation au territoire.

POUR QUI ?

Pour tous les enfants des Monts d'Ardèche **de la maternelle au lycée et même pour les post Bac.**

Vous êtes :

- > Enseignant d'un établissement scolaire public ou privé.
- > Animateur de centre de loisirs ou de centre de vacances.
- > Éducateur dans une structure d'accueil spécialisé.
- > Responsable de l'organisation du temps périscolaire.

POUR QUOI FAIRE ?

- > Découvrir son lieu de vie et encourager la découverte du « dehors » sur le territoire des Monts d'Ardèche,
- > Mettre en œuvre une action éducative concrète,
- > Aborder les enjeux des thématiques développées par le Parc dans ses actions sur le territoire,
- > Croiser les regards par l'intervention d'acteurs extérieurs et la compréhension des enjeux de la transition
- > Découvrir des sites emblématiques du territoire du Parc en lien avec la thématique abordée
- > Penser, imaginer, créer, agir

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il pourra être proposé que les projets retenus pour l'année scolaire 2021/2022 soient réarticulés différemment afin de répondre à de nouvelles mesures tout en privilégiant le rapport des jeunes au dehors et l'apport culturel.

LES COUPS DE POUSSE THEMATIQUES

4 grandes thématiques au choix, qui peuvent être abordées en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptées par les Nations Unies et qui fixent les grands enjeux planétaires à mettre en œuvre d'ici 2030.

« Agriculture et alimentation »

En plus d'encourager une agriculture encadrée sur son territoire, diversifiée, de saison, respectueuse de l'environnement, de la qualité de l'eau, ..., le Parc et ses partenaires travaillent à mieux connaître les besoins en alimentation dans les Monts d'Ardèche. L'objectif est de sensibiliser les jeunes au concept de « la fourche à la fourchette » (circuit court) en découvrant plusieurs aspects de l'agriculture locale comme la châtaigneraie, le pastoralisme ou le maraîchage,... par des visites de fermes ou de vergers et des rencontres avec des professionnels, ...

Liens possibles à faire avec les ODD* (suggestion) : n°2 « Faim zéro » ; n°3 « Bonne santé et bien être » ; n°6 « Eau propre et assainissement » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°14 « Vie aquatique » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

« La biodiversité et les milieux naturels »

Le territoire du Parc compte de nombreux espaces naturels remarquables (ENS, Natura 2000, ...) abritant des milieux rares ou menacés. Dans le monde, 30% des oiseaux ont disparu depuis 1970 et 41% des insectes en à peine 10 ans... Mais la préservation de la biodiversité n'est pas uniquement l'affaire de spécialistes ! Chacun d'entre nous peut contribuer à son propre niveau à protéger la biodiversité par des actions simples et locales.

Trois entrées en termes de biodiversité sont tout particulièrement au cœur des actions du Parc :

- **« Les pollinisateurs, les agents secrets de la Nature »** : Les insectes pollinisateurs permettent aux plantes à fleurs de se reproduire : on estime que 75 % des espèces cultivées se reproduisent grâce à eux. Comme pour l'ensemble des insectes, de nombreux facteurs expliquent leur disparition ces dernières décennies et celle-ci n'est pas sans conséquences ! L'objectif est de sensibiliser les jeunes à ces enjeux et d'inviter chacun à participer à inverser cette tendance par des actions concrètes à mener près de chez soi.
- **Les Forêts anciennes, un réservoir de biodiversité** : Le Parc des Monts d'Ardèche est l'un des Parcs les plus boisés de France et sa forêt est très diverse. Certains sites sont emblématiques de par leur richesse biologique. Comme pour les grands crus, l'ancienneté des forêts constitue un facteur clé dans la qualité des forêts et l'épanouissement de la biodiversité. L'objectif est de découvrir le monde de la forêt et les enjeux écologiques qui y sont liés (photosynthèse, écosystèmes, puits de carbone...).
- **Immersion Natura 2000/ENS** : Le Parc des Monts d'Ardèche anime trois sites Natura 2000/Espace naturel sensible (ENS) : Cévennes Ardéchoises et massif du Tanargue ; Secteur des suc et massifs du Gerbier-de-Jonc et du Mézenc ; Vallée de l'Eyrieux et serres Boutiérot. Il s'agit de sites identifiés pour leur intérêt biologique et/ou géologique et/ou paysager. Ce sont généralement des espaces présentant de forts intérêts naturels et une certaine fragilité nécessitant la mise en œuvre d'actions de préservation et de gestion, tout en étant des lieux de découverte pour le grand public. Des projets pédagogiques spécifiques peuvent y être menés ; ils peuvent prendre la forme d'un séjour en immersion (Attention : ces projets font l'objet d'un accompagnement financier particulier de la part du Parc).

Liens possibles à faire avec les ODD* (suggestion) : n°6 « Eau propre et assainissement » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°14 « Vie aquatique » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

« La valorisation des richesses du Géoparc Mondial UNESCO : géologie, astronomie et dinosaures »

Sur le territoire du Parc, rien ne manque pour une approche complète de la géologie. Toutes les ères y sont représentées depuis plus de 550 millions d'années..., une météorite tombée il y a tout juste 200 ans y est toujours conservée (Juvinas) et de nombreux dinosaures ont laissé leurs empreintes (site aménagé d'Ucel). La géologie est le socle même de notre territoire qui, comme un livre ouvert, raconte son histoire, ses paysages, son agriculture ou son bâti, en pierre sèche et en lauzes notamment. Et de la Terre à l'univers, il n'y a qu'un pas que l'astronomie nous aide à franchir tout en nous alertant sur la

pollution lumineuse et la qualité du ciel nocturne, non seulement pour continuer à voir les étoiles, mais aussi pour agir sur la préservation de la biodiversité et des équilibres de vie sur notre planète.

Liens possibles à faire avec les ODD* (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°7 « Energie propre et d'un coup abordable » ; n°9 « Industries, innovation et infrastructures » ; n°12 « Consommation et production responsables » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »

« L'art contemporain et la découverte du parcours artistique *Le Partage des eaux* »

Le Parc des Monts d'Ardèche a créé un parcours artistique sur la Montagne ardéchoise : 6 œuvres exceptionnelles et des Mires paysagères sont à découvrir le long d'une ligne géographique qui sépare les bassins versants atlantique et méditerranéen et explique la formation des reliefs. La découverte de ces œuvres (1 ou 2 sur une journée, en car ou en randonnée) se fait de manière sensible et transdisciplinaire, en relation étroite avec celle des sites (géologique, agricole, forestier, thermal, monastique...) et des milieux qui les accueillent. Les arts visuels peuvent ainsi y être associés à de nombreuses matières (histoire-géographie, sciences et vie de la terre, éducation physique et sportive, français, ...). Interventions en classe et visite sur la ligne de partage des eaux peuvent s'enrichir de la rencontre avec un.e artiste en résidence sur le territoire. L'objectif est de découvrir et expérimenter la démarche des artistes qui interviennent dans le paysage en ayant à cœur de le faire découvrir sous un autre point de vue, tout en n'interférant pas sur la vie du site et son écosystème.

Liens possibles à faire avec les ODD* (suggestion) : n°4 « Education de qualité » ; n°9 « Industrie, innovation et infrastructure » ; n°13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » ; n°15 « Vie terrestre » ; n°17 « Partenariats pour la réalisation des objectifs »



* Les ODD (Objectifs de Développement Durable) ont été définis par l'Organisation des Nations Unies et adoptés par 197 nations. Au nombre de 17, ils fixent les enjeux majeurs pour notre planète auxquels il faut répondre d'ici 2030.

LE COUP DE POUSSE « Chez nous, on agit pour la planète »

Penseurs et scientifiques nous alertent sur l'état de la planète et nous incitent à agir maintenant pour tenter d'y remédier. Dès aujourd'hui de nouvelles façons de vivre, de se nourrir, d'utiliser les ressources, de se déplacer,... peuvent émerger pour rendre nos modes de vie plus sobres et plus respectueux de la planète. Comment sensibiliser les jeunes sans les effrayer ? Comment les accompagner à agir concrètement au sein de leur communauté ? Ce Coup de pousse les incite à partir d'un

constat : Dans quel monde je vis ? Pour arriver à une mise en projet : Dans quel monde je veux vivre ? Pensé en 4 modules d'interventions thématiques qui partent de situations concrètes de la vie des enfants, il se propose de les aider à interroger leur rapport à l'Alimentation / l'Energie / la Relation au vivant / La planète (attention, ça chauffe) pour décider d'un axe d'action : « Notre projet : récit, imaginaire, action ! »

Ce coup de pouce s'adresse **en priorité aux écoles primaires**, qui peuvent déjà être engagées dans un projet de transition. Il peut cependant être réfléchi en relation avec les Collèges inscrits dans le programme « Mon collège s'engage ». Dans la mesure du possible, les interventions seront organisées en partie à l'extérieur. Des séances **en autonomie** entre ces étapes sont fortement préconisées.

COMMENT CONSTRUIRE SON PROJET ?

- Chaque Coup de pouce thématique doit comprendre au minimum **2 1/2 journées d'intervention** auprès des jeunes par des partenaires éducatifs (idéalement organisées en extérieur à proximité de l'école), **1 journée de visite** sur un site (site naturel, ferme, œuvre du Partage des eaux, maison thématique du Parc, ...).
- Des séances **en autonomie** à proximité de l'école entre ces étapes sont fortement préconisées.

A NOTER POUR TOUS : Une Rencontre avec les chargés de missions du Parc et les partenaires éducatifs concernés pour vous aider à construire votre projet est prévue sur une ½ journée le mercredi 7 avril 2021.

Afin de vous accompagner dans l'élaboration de votre projet, le Parc met à votre disposition :

- Les chargés de missions éducation au territoire et le professeur relais en tant qu'interlocuteurs privilégiés
- Une aide financière de **750 €** par projet retenu. Cette aide correspond à la prise en charge de la rémunération des partenaires éducatifs pour 2 ½ journées d'intervention et l'accompagnement lors de la visite de site. Elle doit représenter **un maximum de 80 % du budget total** du projet). Le bus nécessaire à la sortie reste ainsi à la charge de l'établissement. Pour le Coup de pouce « Chez nous, on agit pour la planète », l'aide du Parc permettra la prise en charge des intervenants de 4 séances thématiques.
- De nombreuses ressources sur le site Internet du Parc pour enrichir d'avantage votre projet

QUAND REPONDRE ?

Dépôt de la fiche de Pré-inscription au plus tard **le 15 mars 2021** à : vbertrand@pnrma.fr

Les Coups de pouce sont menés en partenariat avec la DSDEN 07, l'Académie de Grenoble et la DDCSPP 07. Le dépôt des dossiers administratifs se fera dans une seconde phase :

- pour les collèges, date limite du 28 avril 2021 (calendrier Dossier Commun)
- pour les primaires et les centres d'accueil collectif, date limite fin juin 2021 (calendrier Dossier Unique). **Attention les enseignants du 1^{er} degré doivent informer leur IEN de leur inscription à ce projet dans le cadre du dossier unique.**
- Pour les lycées, date limite à préciser (calendrier Dossier Région)

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Véronique BERTRAND est là pour vous aider en répondant directement à vos questions ou en vous dirigeant vers la bonne personne à contacter au Parc.

vbertrand@pnrma.fr
04 75 36 38 60
vbertrand@pnrma.fr

